

## AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce l'ouverture des concours de recrutement de **18 Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants** session **14/10/2019** dans les spécialités et les établissements ci-dessous :

Etablissement	Nombre de poste	Spécialité
Faculté des Sciences Semlalia Marrakech	1	Mathématiques Appliquées
	1	Systèmes complexes et dynamique des populations
	1	Génie des Procédés Chimiques - Combustion
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Marrakech	1	علم النفس
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Marrakech	2	Économie et gestion
Ecole Supérieure de Technologie de Safi	1	Economie et Gestion
	1	Génie Industriel
Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Safi	1	Physique Informatique
Université Cadi Ayyad pour le Centre Universitaire El Kelaa des Sraghna	1	القانون العام
Ecole Supérieure de Technologie Essaouira	1	Mathématique Informatique
	1	Energétique
Faculté de la Langue Arabe de Marrakech	1	البلاغة العربية (خاص بالأشخاص في حالة إعاقة)
Faculté des Sciences et Techniques	1	Génie Electrique et Energies Renouvelables
	1	Technologies des Aliments
Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Marrakech	1	Génie industriel et logistique
	1	Génie Industriel et systèmes QHSE
	1	Nouvelles technologies des réseaux et systèmes de télécoms

Les concours sont réservés aux candidats marocains titulaires d'un doctorat national ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

**Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :**

[concours.uca.ma](http://concours.uca.ma)

**L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 07/10/2019**

Le concours de recrutement des professeurs assistants comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats
- Une épreuve exposé-discussion avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant la date de l'entretien oral.

- Une demande adressée à Monsieur le chef de l'établissement universitaire concerné portant le nom, l'adresse et le n° du téléphone du candidat;
- Une autorisation officielle de participation au concours pour les fonctionnaires ;
- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence pour les diplômés étrangers.



**NB : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 07/10/2019.**

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement concerné.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail de l'emploi public et sur le site susmentionné.